

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit :	PYRINEX 480 EC
Formule chimique :	Chlorpyrifos : C ₉ H ₁₁ Cl ₃ NO ₃ PS
Nom chimique de la matière active :	Chlorpyrifos : Thiophosphate de O,O-diméthyle et de O-(trichloro-3,5,6 pyridyle-2)
Usage :	Insecticide
Identification de la compagnie :	Makhteshim Chemical Works Ltd. C. P. 60 Beer Sheva 84100, ISRAËL Télécopieur : 972-8-296848 MSDS@ma-industries.com
Numéro d'appel d'urgence :	972-3-6106666, n° d'abonnement 36789 (Makhteshim)
Aux États-Unis :	Téléphone : 1-800-535-5053
Pour les urgences mettant en cause un incendie, un déversement ou une fuite, appeler Infotrac :	
Pour les urgences médicales et les demandes de renseignements sur la santé et la sécurité, appeler Prosar :	Téléphone : 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Principaux dangers :	CE COMPOSÉ INHIBE LA CHOLINESTÉRISE.
Risques physiques/chimiques :	Inflammable.
Risques pour la santé :	Nocif par inhalation et par ingestion. Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation au contact avec la peau. Nocif : peut causer une atteinte aux poumons en cas d'ingestion.
Risques pour l'environnement :	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ce produit est considéré comme étant dangereux et il contient des composantes dangereuses.

NOM DE LA SUBSTANCE	VALEUR(S)	N° DE CAS	N° EC	N° D'INDEX	CLASSIFICATION
Chlorpyrifos (ISO)	44,7 %	2921-88-2	220-864-4	015-084-00-4	T : R25 N : R50-53
Kérosène : solvant naphta aromatique lourd	450 g/L	64742-94-5	265-198-5	649-424-00-3	Xn : R65

4. PREMIERS SOINS

Effets et symptômes :	L'exposition peut entraîner, notamment, des sueurs excessives, une faiblesse, de la salivation, de la nausée, une bradycardie, une tachycardie, une bronchorrhée, une toux, un bronchospasme, un œdème pulmonaire, des pupilles rétractées, une dépression du système nerveux central, des tremblements et des convulsions.
Inhalation :	Peut entraîner une intoxication systémique.

Ingestion : Peut entraîner une intoxication systémique.

Contact avec la peau : Peut entraîner une intoxication systémique.

Contact avec les yeux : Peut entraîner une intoxication systémique.

PREMIERS SECOURS

Inhalation : Déplacer la victime vers une source d'air frais. Garder la victime au chaud et au repos. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Recourir immédiatement à de l'aide médicale.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer l'intérieur de la bouche avec beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne évanouie. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Recourir immédiatement à de l'aide médicale.

Contact avec la peau : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Laver la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Recourir à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau propre pendant au moins 10 à 15 minutes. Recourir immédiatement à un ophtalmologiste.

Avis au médecin : Antidote 1 : Sulfate d'atropine.

Antidote 2 : Chlorure d'obidoxime ou pralidoxime (PAM).

Proposer un sérum et/ou déterminer la cholinestérase en fonction des globules rouges.

En cas d'ingestion, procéder à un lavage gastrique et administrer du charbon activé.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Incendie de moindre importance : Agent chimique sec, dioxyde de carbone.

Incendie important : Eau pulvérisée, mousse antialcool.

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie : Lutter contre les incendies depuis un endroit protégé. Endiguer les eaux d'extinction d'incendie en vue d'une élimination ultérieure. Arroser le contenant avec de l'eau pour le garder au frais.

Risques particuliers : La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, de l'oxyde de soufre, des sulfures, des oxydes d'azote, des oxydes de phosphore, du chlorure d'hydrogène et des chlorures.

Protection contre le feu : Porter des vêtements de protection appropriés. Appareil respiratoire autonome.

6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Utiliser une protection appropriée (voir la section 8).

Durant le nettoyage, éteindre les sources d'inflammation.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éliminer le produit et son contenant dans un lieu d'élimination des déchets dangereux ou spéciaux, conformément aux réglementations nationales et régionales. Si le produit a contaminé les eaux de surface, informer les autorités compétentes. Il faut extraire les couches de sol contaminé.

Méthodes de nettoyage après un En cas de déversement de moindre importance : Absorber à l'aide

déversement ou une fuite : de sable ou d'une autre matière inerte. Utiliser un contenant approprié pour éviter de contaminer l'environnement.

En cas de déversement important : Récupérer et recueillir autant de liquide répandu que possible. Endiguer le déversement à l'aide d'une matière absorbante ou imperméable comme du sable ou de l'argile en vue d'une élimination ultérieure.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Ne pas respirer les fumées. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Entreposage : Conserver sous clé. Conserver le contenant fermé hermétiquement. Conserver uniquement dans le contenant d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le contenant à l'abri de l'humidité. Conserver à l'écart de la chaleur, des bases puissantes. Conserver à l'écart des sources d'inflammation – Il est interdit de fumer.

Matériaux d'emballage : Contenants extrusion-soufflage en polyéthylène multicouches haute densité. Fûts métalliques avec une doublure en polyéthylène.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Mesures d'hygiène du travail : La ventilation est requise. Les installations qui entreposent ou utilisent cette matière doivent être équipées d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité. Se laver à fond les mains après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Protection individuelle

- **Protection du système respiratoire :** Porter un appareil respiratoire approprié durant la pulvérisation du produit.

- **Protection de la peau :** Porter des vêtements de protection appropriés.

- **Protection des mains :** Porter des gants appropriés.

- **Protection des yeux :** Des lunettes de sécurité ou un écran facial.

Limites d'exposition en milieu de travail

TLV/TWA [mg/m³] : Chlorpyrifos : (États-Unis) 0,2; A4 peau (1999).

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide

Couleur : Limpide – ambre

Odeur : Caractéristique

Densité relative : 1,075 à 1,080

Poids moléculaire : Chlorpyrifos : 350,62

Point de fusion (°C) : Chlorpyrifos : 41,5 à 43,5 (pur)

Point de décomposition (°C) : Chlorpyrifos : supérieur à 160 (pur)

Tension de vapeur mm/Hg : Chlorpyrifos : $2,4 \times (10)^{-5}$ (pur) (25 °C)

Solubilité dans l'eau : Émulsifiable

Point d'éclair (°C) : 38 (vase clos)

Limites d'explosion : Chlorpyrifos : non explosif

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité physico-chimique :	Stable dans des conditions normales.
Produits de décomposition dangereux :	La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, de l'oxyde de soufre, des sulfures, des oxydes d'azote, des oxydes de phosphore, du chlorure d'hydrogène et des chlorures.
Réactions dangereuses :	Éviter tout contact avec des oxydants, des acides et des bases puissants.
Polymérisation dangereuse :	Ne se produira pas.
Conditions à éviter :	Protéger contre la lumière (solaire) et la chaleur excessive. Éviter les températures supérieures à 75 °C.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ orale (rat) [mg/kg] :	409
DL₅₀ cutanée (rat) [mg/kg] :	>2 000
CL₅₀ inhalation (rat) [mg/L/4 h] :	2,62
Irritation de la peau (lapin) :	Gravement irritant
Irritation des yeux (lapin) :	Gravement irritant
Sensibilisation :	Test de maximisation sur cobaye : sensibilisant
Cancérogénicité :	Chlorpyrifos : non cancérogène
Mutagénicité :	Chlorpyrifos : non mutagène
Toxicité pour la reproduction :	Chlorpyrifos : Non tératogène dans les études expérimentales sur les animaux

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Renseignements sur les effets écologiques :	Les données ci-dessous sont pour le chlorpyrifos à 100 % ; Toxique pour les abeilles.
Truite arc-en-ciel – CL₅₀ 48 heures [µg/L] :	7,1
<i>Daphnia magna</i> – CL₅₀ 96 heures [µg/L] :	1,7 (guide sur les pesticides) 0,1 (MCW)
Oiseaux DL₅₀ [mg/kg] :	476
Persistance et dégradabilité :	Durée de la demi-vie (t _{1/2}) : 80 à 279 jours (sol)
Mobilité :	Non mobile
Potentiel bioaccumulatif :	Le chlorpyrifos n'est pas bioaccumulable dans les organismes aquatiques..
Autres renseignements :	Biodégradé par les microorganismes

13. ÉLIMINATION

Élimination :	Éviter de rejeter dans l'environnement. Éliminer de façon sécuritaire conformément à la réglementation locale ou nationale.
----------------------	--

14. TRANSPORT

Numéro ONU :	3017
Nom de transport approprié :	PESTICIDE ORGANOPHOSPHORÉ, LIQUIDE, TOXIQUE, INFLAMMABLE (44,7 % Chlorpyrifos)
Groupe d'emballage :	III
Classe :	6.1
Numéro d'identification des dangers :	663
IMDG – Pollution marine :	OUI

15. RÉGLEMENTATION

Classification UE : Ce produit est étiqueté à titre provisoire par le fournisseur conformément à sa compréhension des règlements de l'UE

Symbole(s) :



Xn : nocif

N : dangereux pour l'environnement

Mentions de risque :

R10 : Inflammable.

R20/22 : Nocif par inhalation et en cas d'ingestion.

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Conseils de prudence :

S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

S23 : Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

S24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés, et un appareil de protection des yeux/du visage.

S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**Usage recommandé et restrictions :**

Aucun

*Mentions de risque à l'en-tête 2 :**R25 - Toxique en cas d'ingestion.**R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.**R65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.***Date d'impression :**

22/06/2009

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ L'information contenue dans la présente FS a été obtenue de sources que nous jugeons fiables. Cependant, l'information est fournie sans aucune garantie, explicite ou implicite, pour ce qui est de son exactitude. Les conditions ou méthodes de manipulation, d'entreposage, d'utilisation ou d'élimination du produit échappent à notre contrôle et nous pouvons ne pas en avoir connaissance. Ainsi, et pour d'autres raisons, nous n'assumons aucune responsabilité et renonçons expressément à toute responsabilité relativement à toute perte, tout dommage ou toute dépense découlant de la manipulation, de l'entreposage, de l'utilisation ou de l'élimination du produit. La présente FS a été préparée en fonction de ce produit particulier et ne doit être utilisée que pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composante d'un autre produit, l'information de la présente FS peut ne pas s'y appliquer.